



L'ACTUALITÉ

ACTUALITÉS SOCIALES : RETOUR SUR LA CNAS DES 28 ET 29 NOVEMBRE

Intelligence émotionnelle, représentativité, féminisation, financement de la sécurité sociale et assiette sociale des indépendants étaient au menu de la première journée ainsi que le FIPU, les caisses congés et France Travail.

La Commission Nationale des Affaires Sociales s'est tenue en fin de semaine dernière sous la présidence de Corine Postel, première vice-présidente précisément en charge des questions sociales, accompagnée de la Directrice des Affaires Juridiques Sociales et Fiscales de la CAPEB.

La journée s'est ouverte par une conférence de Régis Rossi sur l'intelligence émotionnelle qu'il a dépeinte comme étant un atout incontournable dans la prise de décisions, l'une des clés de la réussite étant ce quotient émotionnel, cette capacité à comprendre et à intégrer les émotions dans les prises de décision.

■ L'enjeu de la représentativité

Les travaux se sont poursuivis par les sujets prioritaires du moment. Avec Thierry Ravon, Corine Postel et Cécile Sauveur sont revenues sur le dossier de la représentativité qui a mobilisé tout le Réseau pendant des mois, mobilisation qui a permis à la CAPEB nationale de déposer des dossiers de demandes de représentativité complets et dans les temps, malgré une tentative de la FFB pour changer les règles à la dernière minute, tentative que la CAPEB a pu mettre

en échec fort heureusement. Cet effort très important du Réseau a été salué à cette occasion.

■ La féminisation des instances, un travail qui se poursuit

C'est ensuite un état des lieux des actions conduites en faveur de la féminisation des instances de gouvernance de la CAPEB qui a été proposé par la Présidente de la CNFA Cécile Beaudonnat et Agnès Hautin, l'une et l'autre revenant sur la campagne Bâtir la Mixité lancée l'an dernier et qui a vocation à perdurer l'an prochain. En effet, les enjeux restent les mêmes : donner la possibilité aux adhérentes d'intégrer un Conseil d'Administration, promouvoir la mixité des instances auprès des adhérentes et continuer à mener des actions en faveur de la féminisation des métiers qui est, évidemment, la condition de la féminisation des instances qui ne peuvent être constituées que de chefs d'entreprise et de conjoints collaborateurs. Les outils de la campagne restent à la disposition du Réseau pour poursuivre ces actions. Un rappel a également été fait de l'action menée par la CAPEB pour Octobre Rose dans le cadre de Batimat.

■ Les mesures défavorables du PLFSS

Christelle Rozier est alors intervenue pour présenter les principales dispositions du Projet de loi de financement de la sécurité sociale qui impactent les entreprises artisanales du bâtiment. En l'occurrence, il s'agit de la réduction en plusieurs étapes des allègements de cotisations sociales patronales sur les bas salaires ainsi que de l'intégration de la prime de partage de la valeur dans le calcul de la réduction générale des cotisations.

Le PLFSS comporte aussi des mesures défavorables à l'apprentissage puisqu'il prévoit d'assujettir la fraction des rémunérations des apprentis à la CSG et CRDS au-delà de 50 % du Smic et de plafonner à 50 % la part de la rémunération des apprentis exonérée de cotisations sociales, le tout complété par une probable diminution de l'aide forfaitaire de 6 000 € à 4500 €.

Le même texte reporte de 6 mois la date de revalorisation des pensions retraites, baisse le plafond de remboursement des IJ maladie et révisé les règles d'indemnisation des AT/MP.

■ Assiette sociale, FIPU, Caisses congés : les autres actualités du moment

Nathalie Bergère a ensuite présenté les grandes lignes de la réforme de l'assiette sociale des indépendants avec une représentante de l'URSSAF nationale. Puis il a été question du FIPU, Yann Danion et Cécile Beaudonnat faisant une démonstration pas à pas d'une demande de subvention pour la prévention des risques ergonomiques. Marc Lagouarre est ensuite intervenu sur les caisses de congés payés pour expliquer l'impact sur les petites entreprises du financement des congés acquis pendant les arrêts maladie non professionnelle et de l'intégration du risque canicule dans la gestion du régime intempéries. Enfin, une présentation des principaux axes de la convention signée avec France Travail a été proposée aux délégués.

■ Le Président confédéral est revenu sur les enjeux stratégiques du moment

Un point sur lequel le Président confédéral est revenu lors de son intervention en fin de première journée. Il a évoqué l'intérêt de l'outil ArtiCompétences pour les recrutements au sein des entreprises artisanales du bâtiment. Il a également insisté sur l'importance des élections TPE, un élément essentiel pour la représentativité de la CAPEB. « Il nous faut des votes massifs pour démontrer que les TPE existent et comptent dans le dialogue social. ». Le Président a par ailleurs rappelé que la CAPEB a poussé beaucoup de dossiers qui sont encore « dans les tuyaux » mais toujours pas aboutis : la simplification du RGE et l'accès à la qualification via la VAE, l'encadrement de la sous-traitance, l'encouragement des GME, etc. « Tous les arbitrages sont favorables, soit, mais les actes ne suivent pas » a-t-il déploré. Il a rappelé aussi que la CAPEB tient beaucoup à la préservation de l'apprentissage. « La TPE doit être considérée comme un élément essentiel de sauvegarde de l'activité, de l'emploi et de l'apprentissage. Elle doit devenir encore plus attractive pour les salariés » a-t-il affirmé avant de conclure en pointant la nécessité d'en finir avec le statut de la micro-entreprise qui ne protège en rien le chef d'entreprise, et ne crée aucune valeur : pas d'emploi, pas d'apprentis, pas de cotisations pour le maintien de l'existence de nos régimes de protection sociale.



Diplômes, apprentissage, parcours d'intégration et intelligence artificielle

au menu du volet Compétences et formation de la CNAS

La seconde journée de la CNAS portait sur les thèmes liés aux compétences et à la formation et était animée par la Cheffe de file Compétences & Formation Laure Vial et la Directrice CoFo Estelle Chambrelan.



■ La mobilisation de la CAPEB pour des diplômes adaptés aux besoins des entreprises

Le premier sujet de la journée visait à rappeler que les diplômes sont renouvelés tous les 5 ans et que ces révisions mobilisent massivement la CAPEB et ses représentants Métiers. Ces révisions sont aussi des moments essentiels pour défendre le modèle de l'entreprise artisanale et également pour intégrer dans les formations initiales les compétences qui doivent permettre aux entreprises de répondre aux défis qui s'imposent à elles, qu'il s'agisse d'accès aux marchés, de transition numérique, environnementale, ou de tensions en termes de recrutements.

Jacques Olivier Henon du CCCA-BTP a expliqué que, contrairement aux apparences, l'enseignement des techniques métiers demeure un axe majeur des formations initiales mais s'y sont ajoutées des notions devenues indispensables dans la gestion des chantiers et des entreprises, notamment le numérique. Nathalie Bergère, qui siège à la CPC Construction, a ensuite précisé le volume des diplômes, titres et autres certifications qui existent dans le bâtiment et qui doivent

être révisées tous les 5 ans, soulignant ainsi l'ampleur de la mobilisation de la CAPEB dans tous les métiers qu'elle représente, et faisant un focus particulier sur le REAB, le GEAB et les CQP portés par la CAPEB. Sylvain Fornès a donné l'exemple des Métiers de la Peinture & Décoration qui doivent travailler d'ici 2026 à 3 révisions et 1 création de diplôme. Il a expliqué pourquoi l'implication des professionnels de la CAPEB est indispensable et utile aux entreprises et comment elle se traduit dans les faits.

640 certifications

existent dans le bâtiment dont
95 diplômes professionnels,
+ de 100 titres professionnels
dont une quarantaine est
révisée chaque année.

■ Le rôle essentiel des TPE et de la CAPEB dans l'apprentissage

Le second point proposé aux délégués portait sur le rôle majeur de la CAPEB et des TPE du bâtiment dans l'apprentissage. Laure Vial a expliqué comment la CAPEB soutient l'apprentissage, commençant par favoriser l'orientation des jeunes vers les métiers du bâtiment au travers de la campagne « La construction demain » de Constructys et des opérations de promotion comme les WorldSkills. Elle a poursuivi en rappelant que l'OPCO de la Construction, le CCCA-BTP, et les appels à projets contribuent à la qualité de la formation des apprentis tandis que d'autres outils, créés par la CAPEB et ses partenaires du BTP, permettent d'investir sur l'avenir : les travaux des CERC, les études de l'Observatoire des Métiers du BTP, les baromètres du CCCA-BTP. Christelle Rozier s'est appuyée sur ces derniers pour balayer quelques idées reçues comme le fait que les apprentis seraient moins nombreux à se former sur des certifications techniques (87 % le font), qu'ils viendraient à l'apprentissage par défaut (51 % le font par goût pour le métier et 34 % pour l'exercer plus rapidement). Au-delà, les entreprises elles-mêmes contribuent à financer la formation des apprentis au travers de leurs cotisations notamment. Tous les financements disponibles permettent d'agir pour la qualité de l'accueil des apprentis, près de chez eux si possible. Par exemple, le CCCA-BTP vient d'adopter un nouvel appel à projets qui permettra de financer des investissements en CFA pour la rénovation énergétique des espaces de formation et d'hébergement des jeunes. Et les jeunes se sentent bien dans le secteur puisqu'un an après leur contrat, 9 sur 10 continuent d'y étudier ou d'y travailler. L'apprentissage est toujours une voie de formation initiale qui permet une insertion durable dans l'emploi.

■ Des offres de services concrètes en réponse aux besoins des artisans du bâtiment

Les délégués de la CNAS ont ensuite évoqué les offres de services que la CAPEB a mises en place ou fortement poussées. C'est le cas du Plan « Mission TPE Construction » pour lequel la CAPEB a beaucoup œuvré avec la volonté d'enrayer la baisse des départs en formation dans les petites entreprises. Ainsi, malgré les réserves de la FFB, Constructys a voté un plan à destination exclusive des TPE. Ce Plan se traduit par une grande campagne de communication, des actions marketing ciblées et des rappels téléphoniques ainsi que des visites et accompagnement des entreprises par les Constructys régionaux. Thierry Ravon a souligné le travail de persuasion que les élus de la CAPEB ont également déployé au sein du FAFCEA pour obtenir le financement des parcours de formation individualisés des chefs d'entreprise. Enfin, un rappel a été fait de l'utilité de l'outil ARTICompétences pour aider les adhérents de la CAPEB à préciser leurs besoins en recrutements et en formations.

■ Les nouveaux parcours d'intégration

La matinée s'est terminée par une présentation de la nouvelle approche de la CAPEB sur la montée en compétences des élus et des collaborateurs du Réseau, tout au long de leur fonction. Depuis leur intégration, où chacun doit acquérir les connaissances dont il a besoin pour remplir au mieux ses missions, jusqu'à la transmission de ses savoirs auprès de ses successeurs en passant par une montée en compétences régulière tout au long du mandat ou de l'activité au sein de la CAPEB, ce nouveau parcours en Réseau a été détaillé, étape par étape.

■ L'IA au service de la TPE

La journée s'est conclue par une conférence d'Emmanuel Derrien, Expert national en IA sur le thème « **L'intelligence artificielle, une opportunité sans précédent pour les TPE** ». Une conférence particulièrement captivante et éclairante ! L'orateur a, en effet, pris des exemples très concrets de tâches administratives que les entreprises artisanales du bâtiment gèrent



au quotidien pour expliquer comment, très simplement et surtout extrêmement rapidement, l'IA crée, résume, calcule, présente, vérifie, organise... tout ce que le chef d'entreprise doit faire bien souvent le week-end ! Une mine d'or que tous les chefs d'entreprise devraient connaître pour gagner en temps, en rapidité, en efficacité, en pertinence et donc aussi en termes d'image vis-à-vis de leurs clients et de leurs fournisseurs. L'IA, la panacée ? sans doute pas totalement mais certainement une aide colossale sur laquelle il est réellement possible de s'appuyer pour ne pas s'enliser dans des tâches administratives répétitives et sans intérêt ! Bref, un outil pour redonner du temps à la production et à la vie personnelle plutôt qu'à la paperasserie.

MÉTIERS

→ LE PRÉSIDENT ET LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE LA PIERRE SE SONT RÉUNIS LE 29 NOVEMBRE

Ce 29 novembre, Éric Le Dévéhat a accueilli Virginie Banbelle, cheffe d'entreprise de taille de Pierre dans les Vosges, venue en observatrice des travaux menés par le Président et les conseillers professionnels des Métiers de la Pierre, et, le cas échéant, pour examiner l'hypothèse d'intégrer l'équipe.



Après un tour de table, ils ont évoqué l'organisation des prochaines Rencontres des Métiers du Bâtiment qui se tiendront à Clermont Ferrand du 24 au 26 juin 2025. Ils ont, en particulier, réfléchi aux partenaires et exposants relevant de la filière pierre qui seraient susceptibles de participer à l'événement. Ils ont par ailleurs examiné la question des poussières de silice et les mesures d'empoussièrisme menées dans le cadre de la CARTO Silice. Après un état des lieux des informations diffusées au Réseau sur la page dédiée aux Métiers de la Pierre sur ARTUR, le groupe a fait le point sur les travaux en cours au sein de la filière, en l'occurrence, en vue de la structuration de la filière d'une part et de mener à bien un projet d'Assises de la Pierre d'autre part. Les questions de formation ont été détaillées et notamment l'évolution du BP Taille de Pierre Monuments Historiques, mais également l'actualisation du guide des métiers et des filières de formation de l'artisanat du bâtiment ainsi que le CQP Sculpture Patrimoine de Felletin. La réunion s'est poursuivie sur le programme de travail du CTNMC et ses groupes de travail (environnement, marbrerie, guide construction en pierre massive, pierre attachée sur support bois) ainsi que sur les actualités relatives au secteur du funéraire.



GOUVERNEMENT

→ 49.3 ET MOTION DE CENSURE

Comme cela était prévisible, le Premier ministre a utilisé l'article 49.3 de la Constitution pour déclarer adopté le Projet de loi de financement de la sécurité sociale et a donc déclenché le dépôt d'une motion de censure par les groupes parlementaires FLI

et RN. Le Gouvernement est donc démissionnaire et la France sans budget. Une situation inédite que nous suivons évidemment avec la plus grande attention car cette situation impacte évidemment les intérêts des entreprises artisanales du bâtiment.

Cette semaine, la CAPEB a appelé, par voie de presse, le Gouvernement et les parlementaires à mettre un terme aux incertitudes qui paralysent l'activité des 620 000 entreprises artisanales du bâtiment. [Voir ici notre communiqué ARTUR](#)



→ LES MÉTIERS DE LA COUVERTURE & PLOMBERIE CHAUFFAGE FONT UN POINT

Jean-Claude Rancurel et les conseillers professionnels des Métiers Couverture et Plomberie Chauffage se sont réunis le 4 décembre.

Après le traditionnel tour des actualités des uns et des autres, ils ont abordé les questions de formation, évoquant la participation de la CAPEB au choix des sujets d'examen de CMA France, la révision du BTS Fluides, Énergies, Domotique options A et C et enfin, une note d'opportunité concernant le BP Couvreur. Ils ont ensuite fait un point sur les partenariats qui concernent les plombiers chauffagistes et les carreleurs puis commencé à réfléchir sur l'organisation des Rencontres des Métiers du Bâtiment et les thématiques qui pourront être proposées aux délégués à cette occasion. Ils ont également évoqué l'identification des freins à l'appropriation des dispositifs CEE et MaPrimeRénov' qui fera l'objet d'un atelier de l'ATEE en janvier prochain. Après un retour sur Batimat et Interclima, ils ont évoqué la problématique de la position dominante des fournisseurs d'énergie puis ils se sont répartis en ateliers pour approfondir leurs sujets respectifs. Les Plombiers Chauffagistes ont ainsi travaillé sur la révision du seuil CO et le projet d'évolution du certificat de conformité dans le cadre d'HabitA+. Ils sont revenus sur les derniers échanges avec Coenove à propos du gaz vert notamment, sur les travaux en cours avec Quali'EnR, l'AFPAC et l'AFV. De leurs côtés, les Couvreur ont relu la mise à jour du contrat d'entretien couverture, ont fait le point sur les travaux de démolition Qualidéchets, travaillé au programme des prochaines Rencontres des Métiers du Bâtiment puis évoqué la campagne de communication de France Rénov sur l'attractivité des métiers.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CESE

Le Groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales présidé par Jean-Christophe Repon a travaillé ce lundi sur les propositions faites en vue d'améliorer le fonctionnement du CESE, sur la séquence « Faire CESE » qui est prévue la semaine prochaine et évoqué l'organisation en février prochain, d'un événement sur « les 2 ans de la loi handicap ».

PRESSE

À la suite de l'envoi du communiqué de la CAPEB appelant les députés et le gouvernement à enterrer leurs querelles pour passer à l'action, le Président Jean-Christophe Repon a été interviewé sur France Info mardi soir et sur BFM TV mercredi midi ([à retrouver ici](#)).



U2P

Le Conseil National s'est réuni le 5 décembre. Il est revenu sur les travaux parlementaires relatifs au Projet de loi de financement de la sécurité sociale notamment et plus largement sur la situation politique. Il est également revenu sur les accords du 15 novembre relatifs aux séniors et à l'assurance chômage puis sur la dernière réunion de la commission des affaires sociales et celle de la commission des affaires européennes. Enfin, il a examiné une délibération relative aux dotations allouées aux U2P régionales au titre du « dialogue social dans l'Artisanat ».

ACT 50

Le Président de la CAPEB intervenait ce mardi 3 décembre au premier événement consacré à tous les enjeux du réchauffement climatique organisé par La Tribune. Dans le cadre d'une table ronde dédiée aux emplois et aux compétences nécessaires pour réussir la transition énergétique, Jean-Christophe Repon a pu échanger avec Vinciane Martin, Coordinatrice Emploi & Formation de « The Shift Project » et de Thierry Coulhon, Président du Directoire de l'Institut Polytechnique de Paris. Il est revenu à cette occasion sur l'ampleur des besoins en compétences, soulignant qu'ils doivent être anticipés, notamment par l'évolution



des diplômés et titres professionnels à laquelle la CAPEB contribue largement, mais également en formation continue. Il a rappelé le rôle majeur des TPE dans l'apprentissage qui reste une voie d'insertion durable dans l'emploi, et appelé à œuvrer pour renforcer l'attractivité des métiers de l'artisanat du Bâtiment, ce à quoi s'emploie la CAPEB au fil de ses opérations de promotion annuelles.

RÉSEAU

Le Président confédéral avait prévu de recevoir jeudi matin les responsables de la CAPEB Bretagne. Vendredi, il devait présider le Bureau confédéral avant d'échanger en visio avec les membres du Conseil d'Administration puis avec l'ensemble du Réseau au sujet de la situation politique et des mesures prioritaires pour les entreprises artisanales du bâtiment qui tardent à être appliquées.

ÉCONOMIE



→ LA CAPEB RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC WÜRTH

C'est la 2^e fois que la CAPEB renouvelle son partenariat avec Würth, leader mondial de matériels de fixation et d'assemblage pour l'Artisanat notamment. Le groupe Würth compte 400 sociétés réparties dans plus de 80 pays et emploie au total 72 000 salariés.

Würth France est la 1^{ère} filiale étrangère du groupe avec un chiffre d'affaires de plus de 510 millions d'euros en 2016 et 3 800 collaborateurs. Innovant, le groupe travaille à l'élargissement de ses gammes de produits, des vis et chevilles aux produits chimiques et techniques, en passant

par les machines et l'outillage ainsi qu'une offre globale de services : gestion de stocks, équipements d'ateliers, de chantiers et de véhicules. Aux termes de ce partenariat, Würth prévoit le déploiement d'actions de conseils et d'accompagnement auprès des entreprises

artisanales du bâtiment, la promotion de la qualification ECO Artisan, l'élaboration de produits et services mais également des actions en faveur de la prévention des risques professionnels, un volet développé avec IRIS-ST, également signataire de ce partenariat.



→ LE GUIDE DES PARTENAIRES EST REFONDU ET Désormais PERSONNALISABLE

Ce nouvel outil permet de retrouver facilement tous les partenaires nationaux et leurs offres à jour.

Il permet également aux CAPEB départementales de créer leur version personnalisée en ajoutant leurs partenaires locaux, facilement et en toute autonomie, en affichant leur logo et leurs coordonnées en couverture, et en gardant le même gabarit (possibilité de créer des brochures par offres ou thématiques, par ex. sur les dispositifs CEE, le numérique ou par métier etc...). Pour ce faire, elles sont invitées à demander une licence et une mini-formation en visio à Ophélie DE VOS : o.de_vos@berangerdeveloppement.fr.

Plus d'informations sur [ARTUR](#)



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information,
rendez-vous dans votre espace adhérent sur
www.capeb.fr
qui vous permettra d'accéder à

